



## **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2026.**

### **Salle des Fêtes de Saint Bonnet**

14h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale annuelle, avec l'enregistrement des adhésions 2026

15h15 : Prise de parole du Président CHRISTOPHE COSTA pour ouvrir officiellement cette Assemblée Générale.

Près d'une centaine d'adhérents de notre association étaient présents ce samedi 11 Avril 2026.

A noter la présence et le soutien sans faille de Monsieur le Maire de Saint Bonnet – Laurent NIVARD, ainsi que celles de PATRICK BELLOUARD, Président de l'Association des Carrelets Charentais et Jean Paul GIRARD président de l'ADAPAEF 17.

Parole ensuite a été donnée à deux intervenants, qui ont passionné les présents :

- FABIEN PROUTAUD – Chargé d'études au CEN-NA (Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine). Le CEN-NA est une association loi 1901 intervenant en matière de gestion du domaine fluvial, association avec laquelle une convention a été scellée ; ses activités : contrôle du cahier des charges des carrelets sur sa zone d'intervention et contrôle des conventions d'occupation. Prochainement un document « Bon carrelet, bonnes pratiques » sera disponible. L'intervenant a développé son intervention autour du thème de l'intérêt des vasières ;
- et FABRICE FATIN – dirigeant jusqu'à fin 2025 de la Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac, jeune retraité et adhérent à notre association. Son intervention concernait le Carrelet Associatif de Pauillac : le chantier en cours du carrelet lui-même (travaux effectués par M. MARTINEZ), l'Aire de pique-nique à venir financée par la Mairie de Pauillac, les objectifs visés (la valorisation du patrimoine immatériel, le ciblage prioritaire sur les enfants, la création de lien social, la compréhension du fonctionnement d'un carrelet), la communication par une page Facebook, la mise en place d'une démarche de mécénat auprès des châteaux, commerces, entreprises et particuliers ; ainsi que la très prochaine mise en ligne d'une cagnotte sur HelloAsso pour contribuer au financement de ce carrelet associatif.

Le président CHRISTOPHE COSTA a ensuite notamment précisé, dans son Rapport Moral:

- le nombre d'adhérents, porté à 367 à fin 2025.
- et la prochaine sortie loisir proposée aux adhérents le 9 Mai 2026

Le Secrétaire YANNICK GARAT a abordé ensuite dans son Rapport d'Activité :

- les étapes clés du Carrelet Associatif de Pauillac au cours de l'année 2025 (Etat des lieux le 29 avril, Convention de Partenariat signée le 22 octobre, démontage en décembre, pour un début des travaux de construction le 23 janvier 2026) ; rappel a été fait également sur la gestion financière concernant ce carrelet autonome vis-à-vis de notre association.
- les Comités d'attribution tenus à Rochefort le 20 juin et à Meschers le 19 décembre 2025,
- les états des lieux opérés en juin 2025, sur la rive droite de l'Estuaire par ALAIN VOZEL et JEAN MICHEL AUDOIRE
- la démarche pédagogique auprès d'élèves du primaire, à Cussac Fort Médoc les 3, 10 et 16 juin derniers
- les participations de l'association au « Grand Pique Nique » du Parc Naturel régional du Médoc le 28 septembre ; à l' « Escale Artistique » du 25 juillet à St Julien ; et à l'A.G de l'Union des Carrelets de l'Arc Atlantique à Pauillac les 17 et 18 mai 2025.
- Et en matière de communication le début du film témoignage concernant la construction du Carrelet Associatif de Pauillac

Le Trésorier JEAN-FRANCOIS BENQUET a ensuite déroulé son Rapport Financier 2025.

Quitus a ensuite été donné au Conseil d'Administration.

Puis la parole a été donnée aux adhérents pour des questions diverses. Parmi celles-ci notons la préoccupation concernant l'érosion des berges et le recul du trait de côte, et le cheminement jugé trop long concernant les carrelets, entre les dates de constats, les délais de réfection et les comités d'attribution.

17h 15 : clôture de l'Assemblée Générale par le Président CHRISTOPHE COSTA, qui a ensuite proposé aux présents de partager un buffet mis à leur disposition.

\*\*\*\*\*